

COMPTE RENDU

du
Comité Syndical
SÉANCE du
23 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois octobre, à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Centre de Formation d'Apprentis Est Loiret de Montargis, s'est réuni au pôle de la section mécanique à Villemandeur, sous la présidence de Monsieur MOREAU Philippe, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux Conseillers Syndicaux le dix-huit octobre deux mille vingt-quatre.

Présents :

Monsieur MOREAU Philippe, *Président*, Mesdames et Messieurs : LEVEILLE Edwige, 1^{er} Vice-Présidente, ANCILE Adama, 4^{ème} Vice-Présidente, SOW Fatimata, BOURILLON Christian, GODEY Eric, DELATRE Jacques-Eric 2^{ème} Vice-Président, PROCHASSON Arlette, LORENTZ Gérard, STARTCHENKO Sylvie, DUPORT Jean-François, JAHIER Pascale, DAUX Dominique, CHARBONNIER Sandrine, BULIK Nadine, AMALAL Anas 3^{ème} Vice-Président, COLLUMEAU Estelle, MARTIN Valérie, ROUCHETTE Maurice, BESSE Gérard, RUDTMANN Isabelle, DEPRUN Alain, GAUDY Christophe, MONIN Ghislaine, PETIAU Xavier.

Excusés :

Mesdames et Messieurs : ROGNON Isabelle, DARNOIS Jean-François.

Pouvoirs :

Madame HOUDRE Sylviane a donné pouvoir à Monsieur DELATRE Jacques-Eric.
Madame GROENEWEG Elizabeth a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Philippe.
Monsieur ABRAHAM Baudouin a donné pouvoir à Monsieur LORENTZ Gérard.

Absents : Mesdames et Messieurs : NOZIERES Thierry, MONCEL Hugues, VERHULST Marie-Charlotte, GOULET Angélique, DUCARDONNET Alexandre, DEMATTEI Isabelle, FERRIER Julien, DE TERMMERMAN Pascal, COLOMER Pascal, KASSA Wondwossen,

Nombre de membres

En exercice :	43
Présents :	25
Votants :	28

Monsieur le Président MOREAU Philippe évoque l'article de la presse paru dans le journal La République ! Lors de la séance, Monsieur le Président a déclaré : Une enquête journalistique à charge sous le couvert de l'anonymat sauf pour moi car j'ai répondu en toute franchise comme je n'ai rien à me reprocher de répréhensible !

L'information circule car sitôt le compte rendu de la réunion de bureau fait, la presse est au courant ! Je m'étonne que ce chevalier blanc ne s'applique pas à soi-même la charte des élus avec le droit de réserve de divulgation sur des réunions internes servant d'ordre du jour à la réunion de CS. Je m'étonne que personne ne m'appelle pour me demander des éclaircissements sur des sujets qui pourraient interroger car c'est notre responsabilité d'élu de participer à la gouvernance du CFA.

Visiblement la rumeur est préférée ! Et c'est détestable !

Moi je ne me suis jamais détourné de mon chemin de la réussite pour les jeunes, je n'ai pas confondu développement du CFA et joute politico-politicienne. Nous sommes bientôt à la fin d'un mandat et l'histoire ne retiendra que les chiffres et que cela n'en déplaise à certains, j'aurai mené le CFA à un niveau que personne n'a jamais réalisé ! J'associe à cette réussite toutes les personnes qui m'ont témoigné, dans les moments difficiles, leur confiance et Monsieur Gontard qui a eu aussi quelques dommages collatéraux.

Mais on ne peut pas nier que ces comportements délateurs sèment le trouble et perturbent les prochains projets au sein de notre institution.

Une enquête judiciaire est en cours, des auditions sont réalisées et je compte sur le procureur pour débusquer le ou les auteurs mais ils peuvent compter sur ma ténacité pour ne rien lâcher !

Cette situation génère mon agacement mais la rancœur, le manque courage, l'absence de franchise semblent tenaces pour certains mais cela ne m'empêchera pas de continuer ma mission au CFA.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le compte rendu de la dernière réunion du 19 juin 2024.

Le compte rendu est **APPROUVE** à l'unanimité.

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur DELATRE Jacques-Eric

Arrivée à 18h10 de Monsieur LORENTZ Gérard et Monsieur GODEY Eric.
Suivie de Madame SOW Fatimata à 18h15.

M

Ordre du jour (Objets des délibérations) :

- ✓ Situation budgétaire fin septembre,
- ✓ Autorisation de l'utilisation des crédits d'investissement,
- ✓ Situation académique,
- ✓ Convention CNARM,
- ✓ Projets 2025
 1. Gien
 2. E2C
 3. Esthétique,
 4. Pôle Services à la personne,
 5. Pôle automobile,
 6. CNCP
- ✓ Points par délégation
- ✓ Informations/ Questions diverses,
- ✓ Visite des nouveaux équipements Pôle automobile.

1- Situation budgétaire fin septembre.

DEPENSES							RECETTES						
Chap.	BUDGET	sept-21	sept-22	sept-23	sept-24	%	Chap.	BUDGET	sept-21	sept-22	sept-23	sept-24	%
11	966 K€	160 K€	373 K€	496 K€	620 K€	25%	2	1 035 K€	112 K€	392 K€	68 K€	1 035 K€	1422%
12	2000 K€	760 K€	1 042 K€	1 319 K€	1 450 K€	9.93%	13	63 K€	19 K€	66 K€	24 K€	45 K€	87.50%
42	209 K€	0		0	0	0%	42	50 K€	84 k€	79 k€	59 k€	0	0%
65	135 K€	78 K€	88 K€	73 K€	65 K€	-10.96%	70	22 K€	2 k€	8 k€	19 K€	1 K€	-94.74%
66	0			0	14 k€	0%	73		0	0	0		
67	20 K€	0	0	2 k€	0	0%	74	2 160 K€	1 775 K€	1 724 K€	3 020 K€	2 088 K€	-30.86%
68	1 K€			0	0	0%	75	1 k€	0	35 k€	2 k€	15 k€	650%
							77	0	5 k€	2 k€	0	2 k€	0%
TOTAL	3 331 K€	998 K€	787 K€	1 890 K€	2 149 K€	13.70%	TOTAL	3 331 K€	2 000 K€	2 306 K€	3 192 K€	3 186 K€	-0.19%

L'estimation de l'atterrissage sera positive hors reprise du résultat antérieur
 Les signaux envoyés par le gouvernement ou la région suscitent des inquiétudes concernant les subventions d'investissement, le coût des formations, l'augmentation des charges, la baisse des aides aux entreprises...

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Formation santé mentale, médicale, Management, accueil SST...	+ 25 K€
Annonce insertion	+ 35 K€
Matériel esthétique handicap	+ 14 K€
Avocat	+ 10K€
Energie	+ 5 K€
Fournitures scolaires administratives	+ 7 K€
Erasmus voyage	+ 2 K€

Chapitre 012 : Charges du personnel et frais assimilés.

Recrutement vie scolaire et esthétique

Augmentation point indice, versement prime pouvoir d'achat, régularisation GIPA

2- Autorisation de l'utilisation des crédits d'investissement.

Monsieur le Président expose qu'en vertu de l'article L1612-1 du CGCT, dans le cas où le budget d'un syndicat n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif du syndicat est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif du syndicat peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Ainsi, Monsieur le Président sollicite les membres du comité syndical pour qu'ils l'autorisent à régler les factures d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts sur le budget du Syndicat au cours de l'exercice précédent.

Chapitres	Crédits ouverts en 2024	Montant 25 % max autorisé avant le vote du budget 2025
20-immobilisation incorporelles	20 000 €	5000 €
21-immobilisations corporelles	928 000 €	232 000 €

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

PH

3- Situation académique 2024/2025

		Situation au 22-oct-2024				
Pôles Métiers	Secteurs	Rentrée académique 2023/2024	Rentrée académique 2024/2025		2023/2024	Evolution en % par rapport N-1
		Situation au 28/10/2023	Situation au 21/10/2024	Evolution en %	Situation au 31/12/2023	
Coiffure / Soins de la personne	CAP 1 Coiffure	20	21	5,00%	20	5,00%
	CAP 2 Coiffure	23	15	-34,78%	23	-34,78%
	MC OCC	1	6	500,00%	1	500,00%
	BP 1 Coiffure	12	4	-66,67%	13	-69,23%
	BP 2 Coiffure	7	10	42,86%	6	66,67%
	CAP 1 ESTH	6	6	NS		NS
	CAP 1 AEPE	6	6	0,00%	6	0,00%
	CAP 2 AEPE	9	12	33,33%	9	33,33%
	T.P ADVF	2	1	-50,00%	2	-50,00%
Commerce / Gestion	CAP 1 Equipier polyvalent	38	33	-13,16%	40	-17,50%
	CAP 2 Equipier polyvalent	30	27	-10,00%	30	-10,00%
	Bac pro Commerce seconde	9	8	-11,11%	10	-20,00%
	Bac Pro Commerce Première	18	32	77,78%	19	68,42%
	Bac pro Commerce Term	19	13	-31,58%	17	-23,53%
	BTS 1 CCST	3	2	-33,33%	3	-33,33%
	BTS 2 CCST	0	4	#DIV/0!	0	#DIV/0!
	BTS 1 GPME	7	9	28,57%	7	28,57%
	BTS 2 GPME	8	9	12,50%	8	12,50%
	BTS 1 MCO	17	17	0,00%	18	-5,56%
	BTS 2 MCO	16	14	-12,50%	16	-12,50%
	BTS 1 NDRC		3	NS		NS
	BACHELOR RDC	2	4	100,00%	2	100,00%
	BACHELOR RDO		1	NS		NS
Automobile	CAP 1 MVA	30	26	-13,33%	28	-7,14%
	CAP 2 MVA	28	24	-14,29%	25	-4,00%
	Bac pro MVA seconde	15	11	-26,67%	16	-31,25%
	Bac pro MVA Première	20	26	30,00%	19	36,84%
	Bac pro MVA Term	10	20	100,00%	10	100,00%
	CAP 1 CA	16	12	-25,00%	16	-25,00%
	CAP 2 CA	13	12	-7,69%	12	0,00%
	CAP PA	2	12	500,00%	2	500,00%
	CQP T OMA/T AVA	8	3	-62,50%	7	-57,14%
	CAP 1 AN MVA	8	10	25,00%	12	-16,67%
Prépa app 2023 / E2C 2024	0	0	#DIV/0!	12	-100,00%	
	397	413	4,83%	409	0,98%	

Monsieur DELATRE Jacques-Eric explique le tableau il n'y a pas de questions, ni d'observations.

m

4- Convention CNARM

Dans le cadre d'un dispositif des acteurs Réunionnais de l'emploi en mobilité vers la métropole, le CFA Est Loiret a été sollicité pour la partie de l'apprentissage, formation continue et plus particulièrement pour les services à la personne.

Le CNARM prendra en charge le coût des voyages, hébergement dans le cadre du recrutement avec une espérance d'une vingtaine de contrats.

Le dossier a été envoyé préalablement aux membres du CS pour lecture.

Madame ANCILE Adama précise que cela ne coûtera rien au CFA.

Le Conseil Syndical autorise Monsieur le Président à signer la convention, avenants éventuels et tous les documents afférents à ce dossier.

5- Projets 2025.

Annexe Gien :

Une lettre d'intention, en date du 14/10/2024, a été envoyée auprès du Président de Région CVL François BONNEAU pour l'obtention d'une subvention de 300000 € TTC pour la création de l'antenne giennoise. Ce serait une position au cœur du territoire de Gien et de Sully pour des formations enseignées au CFFA Est Loiret mais aussi pour l'E2C.

E2C :

Pour donner suite à l'absence de gouvernement depuis fin juin 2024, les budgets ont été bloqués par l'administration (DRETTTS) à hauteur 1/3. A ce jour, l'E2C nous a confirmé des contacts avec la DGFP qui assure le financement. Dans les enveloppes il y a la nôtre en attente ...

La région nous a donné son accord pour 80 000 €. Nous espérons un déblocage début 2025.

Possibilité de reprise des formations du CNCP (maison Feuillette) :

Points positifs ;

- ✓ Continuité de notre BTS CCST pour la formation de « Chargé de projet énergie et bâtiment durable », à ce jour + de 56 % de nos anciens apprentis (depuis 2016) sont dans le secteur du bâtiment.
- ✓ Possibilité d'alimenter la formation « Ouvrier en Ecoconstruction » avec les stagiaires de la future E2C.
- ✓ Ouverture du département « Métiers du Bâtiment » pour le CFA Est Loiret (nous avons déjà rencontré différents acteurs (entreprises et élus locaux) du territoire

de l'Est Loiret afin d'ouvrir des formations « Métiers du Bâtiment », courant 2022/2023.

- ✓ Mutualisation du staff admin et direction.
- ✓ Formation d'avenir
- ✓ Dimension nationale pour le territoire.

Esthétique :

Nous avons ouvert une section esthétique en septembre. Celle-ci a 8 candidats en formation.

En attendant la pratique s'effectue dans 2 centres **Passage Bleu** et **Les Rituels Originels**, à Amilly qui nous mettent à disposition par convention ses locaux pour la pratique des apprenants.

Des demandes de financements sont en cours et la réponse devrait arriver en novembre. Dès la réponse des OPCOS, nous mettrons en œuvre les travaux au 1er étage du bâtiment C', avec un investissement de 80 KE.

Pôle services à la personne :

Celui-ci fait partie de l'appel d'offre qui va être fait par Mr HUSSON, le MO choisi.

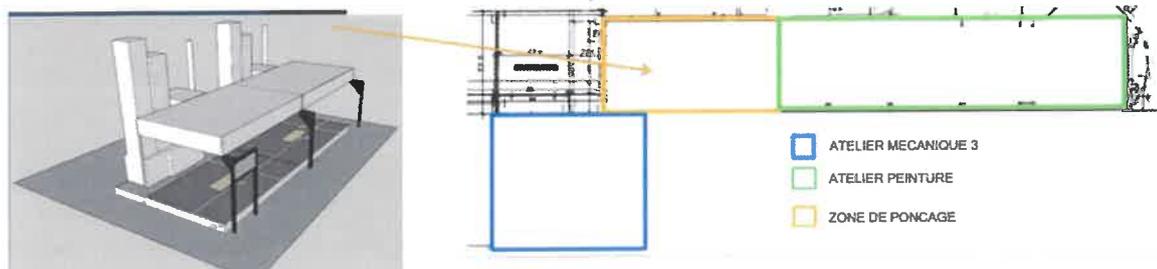
Les travaux vont concerner les anciens ateliers mécaniques. La réflexion sur le placement est en cours afin d'optimiser la place et créer des salles de classes complémentaires.

En ce qui concerne la partie arrière, il est prévu aussi de créer deux salles de classe. Ceci afin de répondre au développement du CFA dans les années futures.

Pôle automobile:

Rendez-vous le 5 novembre avec les domaines afin de faire une estimation de la valeur du bâtiment dans l'objectif de l'acheter.

Finalisation de l'aménagement des salles de classes avec une mise aux normes optimisée : intégration de portes anti paniques, nouvelles portes automatiques et d'évacuation.



12

6- Points par délégation.

Monsieur AMALAL Anas prend la parole pour les divers évènements à venir et passés ;

Opération assure ta rentrée Gien / Montargis les 13-16 septembre 2024.

Nocturne de l'enseignement supérieur à Villemandeur le 16/09.

07/10/2024 : Entrée des premières année (presse).

08/10/2024 : Journée intégration des 1ères années.

16/12/2024 : Remise des diplômes à Amilly, réunion prépa prochainement.

Forum de l'emploi Nogent le 08/01/2025.

27/02/2025 : Journée CLEE : Comité local Ecole Entreprise : reçoit profs principaux collèges visite.

Madame LEVEILLE Edwige prend la parole ;

GIPA : Compensation de rémunération non versée pour 9 agents d'une valeur de 7721.87 €.

Régularisation faite avec information aux syndicats.

Recrutement RH : Pour accompagner la croissance du CFA, un recrutement "DAF" a été publié au CDG-France travail-Apec. La commission fera le bilan des réponses.

Madame SOW Fatimata demande s'il y aura besoin d'eux pour les recrutements.

Monsieur Le Président MOREAU Philippe répond que oui.

Entretiens Individuels : La commission RH va travailler sur une présentation de l'entretien individuel pour que cette présentation soit faite aux agents lors du séminaire de décembre pour leur expliquer l'importance et l'implication qu'ils doivent avoir lors de ces entretiens afin de valoriser les différentes fonctions. Cela représente 49 entretiens à réaliser.

Madame ANCILE Adama prend la parole à son tour ;

La certification QUALIOPi a été renouvelée avec une nouvelle méthode d'inspection durant 3 jours pour une durée de 3 ans.

Dans le même temps nous avons eu un contrôle DREETS très pointilleux avec parfois des interprétations, plus de 10 injonctions avec la nécessité de nous faire assister par un avocat spécialisé d'un cout de 10 k€.

A ce jour il reste 3 mises en demeure à lever dont une sur l'interprétation de la gratuité du 1er équipement.

7- Informations / Questions diverses.

Monsieur le Président reprend la parole et informe l'assemblée que vu la proximité du prochain CS de novembre, celui-ci sera supprimé.

Il informe l'assemblée que le séminaire de fin d'année sera le 19 et 20 décembre avec un repas des agents et des élus le 19 décembre au soir.

Qu'une rencontre avec le Maire de Sant Feliu (Espagne) dans le cadre d'ERASMUS + aura lieu le 30 janvier 2025 en Espagne.

Question de Monsieur ROUCHETTE Maurice : « Qu'est qui a amené une telle situation pour la Maison Feuillette ?

Monsieur MOREAU Philippe dit qu'il ne sait pas vraiment les raisons de cet échec, qu'il ne peut pas la juger sans la connaissance de tous les éléments mais que nous travaillons sur un projet économique pérenne.

Monsieur AMALAL Anas, 3^{ème} Vice-Président, demande la parole il souhaite poser une question à Monsieur DAUX Dominique Maire de Chapelon concernant la présence de la presse à la suite de l'article paru dans le journal.

Monsieur DAUX Dominique : « Je souhaite répondre à ce qui a été dit dans l'article. La titulaire était à l'étranger, donc ne pouvait être présente au CS. Je me suis proposé d'être présent à sa place. A cette époque, je n'avais pas de secrétaire. Je me suis présenté au CS en précisant que je prenais la place de la titulaire. Je reconnais ma faute d'avoir participé au vote. Une secrétaire est arrivée 2,3 jours après (renfort CDG). La titulaire a précisé qu'elle restait à l'étranger, donc il y a eu délibération ».

Madame SOW Fatimata : « Je ne comprends pas cette situation puisque Mme GRONDIN avait fait le nécessaire pour me donner pouvoir et que l'information avait été transmise au CFA ».

Monsieur DAUX Dominique : « Je ne comprends pas non plus, j'ai regardé mon vote qui n'a rien changé au résultat final de la délibération compte tenu de l'écart en faveur de l'approbation du budget ».

Monsieur AMALAL Anas précise que notre institution n'est pas prise au sérieux en laissant le vote à quelqu'un non élu au CS.

Monsieur DAUX Dominique : « La régularisation a été faite ensuite. Je me suis également et de toute bonne foi proposée comme secrétaire de séance, cela était ma

2ème erreur et « méa culpa ». On évoque les délibérations pour les titulaires en début de mandant et après on en parle plus ».

Madame ADAMA Ancile précise qu'elle n'était pas au courant.

Monsieur DAUX Dominique précise être personnellement fautif.

Madame LEVEILLE Edwige : « Je suis titulaire depuis le 20/03/2023. Mon 1^{er} CS le 23/03/2023. La préfecture a vérifié, auprès du secrétariat général de la Mairie de Sully Sur Loire, la délibération de sa nomination au CS. J'ai refusé de parler à la presse et je ne dors pas bien. Les Vice-Présidents font le maximum pour le bien être du CFA, des apprenants et de l'équipe enseignante. C'est compliqué ce qui se passe. »

Monsieur DAUX Dominique : « Il y a bavure, je n'ai pas réalisé et je m'en excuse à nouveau. Ce n'était pas intentionnel, je ne voulais pas vous mettre dans l'embarras ».

Madame ANCILE Adama : « Il en est ressorti un article pas sympathique pour le Président et les élus. Il y a une page complète dans le journal, faudrait faire un rectificatif. »

Monsieur DAUX Dominique : « C'est entièrement ma faute et j'en suis désolé. »

Monsieur le Président clôture les questions en prenant acte des échanges, regrette cet incident dont il n'avait pas connaissance mais affirme que le problème majeur reste la diffusion d'éléments internes de façon illégale. Monsieur le Président garde confiance dans la justice pour faire lumière sur ces événements.

Monsieur Le Président MOREAU Philippe invite les élus à une petite visite des nouveaux locaux de Villemandeur.

Séance levée à 19 heures 26.

Le Président,


Philippe MOREAU

Le secrétaire de séance,

DELATRE Jacques-Eric.

